



REGLEMENT DE CONCOURS VITRINE/ FACADE DE NOEL

Durée du concours : du 02 décembre au 24 décembre 2019

Participants : tous les artisans et/ou commerçants dont la façade ou la vitrine se trouve sur la Commune de Wintzenheim, Logelbach et La Forge.

Inscription : par mail avant le 30 novembre 2019 à nvorburger@mairie-wintzenheim.fr en précisant votre adresse et la nature de votre commerce. Concours gratuit.

Fonctionnement du concours : tous les artisans/commerçants inscrits enverront une photo de leur façade/vitrine. Les photographies seront publiées sur la page Facebook de la commune à partir du 02 décembre 2019 pour permettre aux internautes de voter pour leur façade/vitrine préférée pour le prix Facebook.

En parallèle, le jury de la commune effectuera une tournée mi-décembre pour élire leur façade/vitrine préférée.

Récompenses :

- Prix du jury : un bon cadeau de 100 € pour un repas dans un restaurant
- Prix Facebook : un carton de crémant

Composition du jury : élus de la commune

Critères :

Pour le prix du jury :

- Respect du thème de Noël
- Harmonie des couleurs
- Aménagement de l'espace
- Mise en valeur de la marchandise
- Originalité

Pour le prix Facebook : photographie de la façade/ vitrine qui a recueilli le plus de «like» au 24 décembre 2019.

Attribution des prix : Les gagnants seront annoncés et contactés le 2 janvier 2020. Le gagnant du prix du jury ou du prix Facebook ne peut être le gagnant de l'autre prix. Si une même façade/vitrine est désignée gagnante pour chaque prix, le prix Facebook sera alors décerné à la seconde façade/vitrine ayant réuni le plus de «like» des internautes.

Unissons-nous pour rendre notre ville attrayante et donner envie aux clients de rentrer dans nos magasins.

UN, DEUX, TROIS, DECOREZ !!!